



ASSOCIATION SPORTIVE DE LOUVECIENNES

## **Compte-rendu du conseil d'administration de l'ASL du 03.10.2017**

### Personnes présentes

Jean-Claude Levern   Président  
Françoise Leclerc   Trésorière  
Georges Sueur       Secrétaire  
Christine Roumilhac.....Secrétaire adjointe  
Jean-Claude Miremont Membre  
Daniel.Lecluze.....Membre

### absentes

Yvain Blachère.....Membre  
Jean-Baptiste Forel   Membre

### Points examinés

#### Compte-rendu du 12.09.17

Divers points étant inexacts seront revus par J-C LEVERN avant diffusion

#### Subvention

Concernant le solde du versement de la subvention d'un montant de 20.000 €, Monsieur le maire a demandé à l'ASL de lui adresser un courrier résumant nos intentions pour les 3 actions choisies au court de nos réunions avec la mairie,

J.C Levern lui a répondu par courrier le 21 septembre,

Ce courrier a été diffusé aux membres du CA

Boleslas PALEWSKI a annoncé lors de la réunion du foot que la subvention ASL serait de 70 000 € ce qui correspond au versement des 20 000 € restant,

Les autres objectifs restant en cours, ne sont pas rédhibitoires et devront faire l'objet d'une réponse en AG le 22 novembre avec en particulier la présentation de nos comptes

#### Point sur le football

Pour mémoire, une réunion s'est tenue ce 23 septembre et il semblerait qu'un nouveau Président soit pressenti Antoine Medhi nommé Vice-Président.

Toutefois le bureau n'est toujours pas connu. JC Levern ne sait toujours pas à qui s'adresser et craint d'ailleurs qu'aucun représentant de la section ne vienne à l'AG.

Suite à notre demande réitérée, Françoise Leclerc nous a envoyé leurs comptes détaillés avant ce CA. A la lecture de ceux-ci, l'ensemble des membres a manifesté son vif étonnement au vu des frais de déplacement répétitifs, d'un montant précis au centime et

étrangement stable durant toute la saison, juillet, août inclus. Ce pourrait être une forme de salaire déguisé, laisse entendre Daniel.

Françoise, soucieuse de l'examen des comptes a demandé une situation avec les justificatifs auprès du Président actuel. En retour, il lui a fait envoyer un ensemble de près de 200 documents scannés, peu faciles à exploiter qui lui demanderont un certain temps à parcourir

D'autre part, la convention passée entre les deux clubs n'est pas connue et n'est pas consultable par le CA. Sous quelle forme existe-t-elle? Accords sportifs ou de gestion des recettes et dépenses? Nous ne pouvons le savoir actuellement. Le seul point connu est celui de leur situation financière, surtout quand leur compte bancaire apparaît déficitaire et que la trésorière F Leclerc, vigilante est amenée à verser une avance de la subvention prévu pour 2017/2018.

Un point précis, réel et urgent s'avère nécessaire mais ne sera guère aisé, étant donné le contexte. La situation ne peut rester ainsi.

Différentes solutions s'offrent pour comprendre, gérer et maîtriser cet état actuel.

- Soit qu'un membre du bureau, telle Christine qui se propose pour accompagner J C Levern auprès d'un responsable de cette section foot pour expliquer ce malaise
- ou nommer un audit comme J C Miremont le propose.

L'ensemble des membres du CA insiste auprès de J C Levern sur la nécessité d'agir et de comprendre que les membres du CA sont là pour l'assister, comme avocat défenseur et non comme procureur. Il n'est pas question non plus de casser cette activité.

## **Statuts**

Les nouveaux statuts sont prêts et intègrent les nouvelles clauses

J C Miremont s'étonne que nous n'ayons copie de cette nouvelle édition dans son intégralité et demande à J C Levern de nous l'envoyer à tous. Après quelques explications sur les rajouts celui-ci acquiesce cette demande et nous l'enverra par mail avec les passages en couleur liés aux ajouts.

## **Publication**

J C Miremont demande que les comptes rendus soit présentés à tous les membre du bureau pour accord avant leur édition définitive, il faut donc réfléchir à la mise en place de cette diffusion préalable à l'officialisation ce qui est lourd dans la pratique.

## **Prochaines réunions**

CA le mardi 10 novembre à 17h45, bureau du gymnase  
Assemblée ASL 22 novembre à la Maison de l'Étang

Le Président  
Jean-Claude LEVERN

Le Secrétaire  
Georges SUEUR, assisté de Christine ROUMIHAC